

Compte-rendu du Conseil Municipal du mardi 16 juillet 2019

Absent : FLEURY Jacky

Excusé : HOUDOU Isabelle, LEDAUPHIN Cédric & FORGET Jean-François

08/12 présents

*09 votants car un pouvoir
Jean-François FORGET donne pouvoir à Philippe SAVARY*

P.L.U.I

Une présentation synthétique du P.L.U.I (Plan Local d'Urbanisme Intercommunal) nous est faite par le vice-président de Mayenne-Communauté Antoine VALPREMIT (maire de SACÉ et VP en charge de l'aménagement du territoire et de l'habitat). Nous le remercions de sa présence.

Voici un rappel des objectifs :

- Définir les besoins du territoire à l'échelle des 33 communes en matière d'équilibre entre le développement urbain maîtrisé et le renouvellement des centres ville et centres bourgs.
- Favoriser la mixité sociale et améliorer l'adéquation entre l'offre et la demande en logements.
- Réduire la consommation des espaces agricoles et naturels en optimisant le foncier constructible.
- Favoriser un développement équilibré entre emplois, habitat, commerces et services.
- Conforter et encourager le développement économique.
- Assurer le confortement et la diversification des activités touristiques en assurant une répartition équilibrée entre équipement de tourisme et offres de loisirs.
- Prendre en compte les enjeux liés aux différentes composantes du Développement Durable.
- Préserver et mettre en valeur le patrimoine architectural, archéologique ou naturel protégé ou non afin de conforter l'identité du territoire.

Pour notre commune :

- Les surfaces constructibles pour l'avenir de notre territoire : 3.5 hectares.
- Nous avons également 3 lots mis en STECAL (Secteur de Taille Et de Capacité d'Accueil Limitées).
- 3 zones sont dites réservées pour assurer de futures liaisons piétonnières et vertes.

Notes importantes : *Nous souhaitons indiquer un secteur supplémentaire d'une voie réservée sur le secteur qui lie les hameaux de BOIS ROUX et MONTPINÇON. Aussi, nous souhaitons faire une remarque quant à la future entrée d'un projet de lotissement au niveau de la RD 253.*

Nous délibérons : *(dont une voix par pouvoir)*

**Pour : 09
Contre : 00
Abstention : 00**

C.L.E.C.T

La commission Locale et d'Évaluation des Charges transférées a vu quelques modifications.

- Restitution de l'entretien de chemins de randonnée à certaines communes
- Harmonisation de la compétence lecture publique sur l'ensemble du territoire
- Transfert de la compétence GEMAPI à MAYENNE COMMUNAUTÉ

Nous délibérons : *(dont une voix par pouvoir)*

**Pour : 09
Contre : 00
Abstention : 00**

MAYENNE COMMUNAUTÉ

16 compétences sont à valider suite à une mise à jour. Rien de spécifique hormis la compétence « eau et assainissement » qui est repoussée à janvier 2026.

Nous délibérons : *(dont une voix par pouvoir)*

**Pour : 09
Contre : 00
Abstention : 00**

QUESTIONS DIVERSES

VESTIAIRES

L'inauguration se déroulera le samedi 5 octobre 2019 en présence des autorités et des financeurs. Il reste à obtenir l'électricité ce qui, au regard de la société ENEDIS, ne semble pas acquis. Leurs multiples services nous mènent en bateau. Nous croisons les doigts et nous exprimons que cela n'est pas de la faute des élus mais bien d'un organisme perdu tellement il a d'entités et de services. Vive la France et son professionnalisme...

VOIE VERTE

L'inauguration s'est très bien déroulée. Merci à Monsieur TARRIÈRE pour le prêt de son groupe électrogène.

SERVICE PRESTATION(S)

Nous avons commencé quelques démarches pour quitter ledit service.

DEMANDE SAINT FAIMBAULT DE PRIERES

Un des deux terrains de la commune de SAINT FAIMBAULT DE PRIERES sera en réfection au mois de septembre et ce, durant 6 mois.

La commune et leur club nous demande s'ils peuvent jouir de notre terrain durant la saison 2019/2020.

Le club de LA BAZOGE-MONTPINCON étant au courant, nous signerons une convention. Nous rendons ce que la même commune nous avait accordé l'année passée lors de la construction de nos vestiaires et du club-house.

Prochain conseil le mardi 10 septembre 2019